



Place de la Riponne 10  
1014 Lausanne

**A. INFORMATIONS GENERALES (à remplir intégralement)**

Commune \_\_\_\_\_ propriétaire(s) \_\_\_\_\_ }  
lieu-dit \_\_\_\_\_ }  
n<sup>o</sup>(s) parcelle(s) RF \_\_\_\_\_ ancien propriétaire \_\_\_\_\_  
n<sup>o</sup>(s) ECA \_\_\_\_\_ année de construction \_\_\_\_\_  
zone d'affectation \_\_\_\_\_ date dernière autorisation SAT/SDT \_\_\_\_\_  
note recensement architectural \_\_\_\_\_ objet(s) de la demande \_\_\_\_\_  
date cessation de l'usage agricole \_\_\_\_\_

**B. DOCUMENTS GENERAUX A PRODUIRE (pour tout type de demande)**

- plan de situation ou extrait plan cadastral (avec n<sup>o</sup> ECA, échelle, indication accès existants, etc.)
- copie des polices d'assurance incendie ECA pour tous les bâtiments sis sur les parcelles concernées
- description et justification du projet (+ documentation complémentaire selon les cas) avec indication adresse courriel et n<sup>o</sup> tél. du requérant, date et signature du(des) requérant(s)
- photos des lieux, des bâtiments et de leurs abords (situation actuelle)

**C. DOCUMENTS SPECIFIQUES A PRODUIRE (compléments selon type de demande)**

**Travaux liés à un bâtiment existant**

(habitation : art. 24c et 24d LAT ; locaux commerciaux : art. 37a LAT)

- plans de tous les niveaux à l'échelle avec indication de l'affectation de chaque local :
  - état actuel (noir)       projet (rouge : travaux, changement d'affectation ; jaune : démolition)
  - état au 1<sup>er</sup> juillet 1972 (noir, avec affectation de chaque local) si différent de l'état actuel
- photos intérieures, photos de toutes les façades
- dessin façades et coupes si transformées (noir : état actuel ; rouge : travaux ; jaune : démolition)
- historique des travaux, rénovations et changements d'affectation depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1972 (locaux commerciaux : depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1980)
- copie des permis de construire délivrés ; liste des travaux non autorisés ; plans des travaux
- indication de la zone d'affectation au 1<sup>er</sup> juillet 1972 et du raccord au réseau d'égout communal (locaux commerciaux : depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1980)

**D. DEVOIRS DES REQUERANTS**

Avec la présente demande, les soussignés s'engagent à fournir au SDT tout renseignement et document nécessaire au traitement du dossier et autorisent le SDT à consulter les dossiers de l'Établissement Cantonal d'Assurance (ECA) concernant les bâtiments existants sis sur les parcelles en propriété.

Lieu et date : .....

le(s)/la propriétaire(s) :